



Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture



Getty/phairens/Hilich

Prix UNESCO-Roi Hamad Bin Isa Al-Khalifa pour l'utilisation des technologies de l'information et de la communication dans l'éducation

Appel à candidatures

Date limite de candidature : 31 octobre 2019

Thème 2019 : L'utilisation de l'intelligence artificielle (IA) pour innover en matière d'éducation, d'apprentissage et d'enseignement

Fondé en 2005 par le Royaume de Bahreïn, le Prix récompense chaque année deux projets innovants qui emploient les nouvelles technologies pour accroître l'accès à l'éducation et remet une somme de **25 000 dollars des États-Unis à chacun**.

Prix UNESCO-Roi Hamad Bin Isa Al-Khalifa : édition 2019

L'édition 2019 distinguera des projets innovants qui utilisent l'intelligence artificielle (IA) et des applications des neurosciences dans le domaine de l'IA pour améliorer l'apprentissage, l'enseignement, et la mise en œuvre et la gestion de l'éducation.

Il s'attachera également à faire en sorte que le déploiement de l'intelligence artificielle dans l'éducation n'exacerbe pas les fractures numériques et que tout le monde puisse tirer parti des nouveaux développements technologiques.

Qui peut postuler ?

Les particuliers, institutions, organisations non gouvernementales ou autres entités.

Le projet/programme doit exister depuis au moins 6 mois et doit :

- Être pertinent vis-à-vis du thème spécifique de l'année ;
- Être innovant, notamment dans l'application de l'IA ;
- Démontrer un impact positif, durable et quantifiable sur la vie des bénéficiaires ciblés ;
- Démontrer une capacité de répliation et d'évolution potentielles.



Comment postuler ?

- Créez un compte utilisateur à l'adresse : www.unesco.org/ict-ed-prize/register
- Accédez à la plateforme en ligne : www.unesco.org/ict-ed-prize
- Tous les formulaires de candidature doivent être complétés en anglais ou en français et **recevoir une nomination avant le 31 octobre 2019 (minuit, heure de Paris).**

Qui peut effectuer une nomination ?

- **Les gouvernements des États membres de l'UNESCO**, via leur Commission nationale, et **les Organisations non gouvernementales (ONG)** en partenariat officiel avec l'UNESCO peuvent soumettre jusqu'à trois nominations.
- Chaque candidat doit recevoir une nomination pour être éligible.

Calendrier

31 octobre 2019 : date limite de candidature

Novembre 2019 : réunion du jury international

Mars 2020 : cérémonie de remise du Prix à Paris, France

Plus d'informations

 ictprize@unesco.org

 [@ICTs in Education](#)

 [@UNESCO_fr](#) [@UNESCOICTs](#) [#ICTPrize](#)

 <https://fr.unesco.org/themes/tic-education/prix>